



VÉLO QUI RIT

Aménagements cyclistes urbains

Compte-rendu 3^{ème} réunion
Services Techniques - Association VÉLO QUI RIT
jeudi 2 mars 2006

Présents :

M BLACHERE Gilles Services Techniques CCBL - Ville de LONS
M MICARD Jean-Pierre Services Techniques CCBL - Ville de LONS
M^{me} LOUESSART Marie Association VÉLO QUI RIT - Présidente
M^{me} GONDOUIN Anne Association VÉLO QUI RIT - Membre
M RONGEART Frédéric Association VÉLO QUI RIT - Secrétaire

Comme convenu le 15 décembre 2005, cette réunion avait pour objet d'examiner différents projets d'aménagements dont les plans ont été mis entre temps à disposition de VÉLO QUI RIT par les Services Techniques.

1. Retour sur le calendrier

- Les Services Techniques ont participé le 22 février 2006 avec 2 membres de l'Association à une réunion traitant de l'entrée sud-ouest de l'agglomération au niveau de la zone de Chantrans (projet d'aménagement paysager). Participaient également à cette réunion les autres maîtres d'ouvrage routiers, (l'Etat, le Conseil Général et les communes concernées). Un bureau d'études privé va être missionné pour étudier une logique d'itinéraire, en particulier cyclable, de traversée d'agglomération via Lons le Saunier entre le giratoire de Chantrans et celui de PERRIGNY, il intégrera les autres usagers et prendra en compte le projet voie verte.
- Suite à cette réunion, VÉLO QUI RIT a également pris part à une entrevue avec les élus de MESSIA le 1^{er} mars. Il y a été question de la mise en œuvre d'itinéraires cyclables sécurisés sur la commune de MESSIA. La commune a projeté des itinéraires cyclables (initiative saluée par VÉLO QUI RIT). Cependant les aménagements en cours route de CHILLY sont inadaptés au regard des usagers (cyclistes, piétons). VÉLO QUI RIT envisage d'envoyer un courrier au Conseil Général et à la DDE pour faire part de ses remarques. La commune va prochainement communiquer le plan traduisant sa politique cyclable, notamment auprès de la CCBL.



Maison des Associations - 163, rue Marcel Paul - 39000 Lons le Saunier

tél : 03 84 43 41 12 ou 03 84 24 61 50 courriel : veloquirit39000@fubicy.org

Association Loi 1901. Préfecture du Jura n° 890 - Membre de la FUBicy. Fédération des Usagers de la Bicyclette
Relais Local AF3V Association française Véloroutes Voies Vertes

2. Traversée cyclable de LONS

Les Services Techniques demandent à VÉLO QUI RIT comment l'Association envisage la future traversée cyclable Ouest- Est de LONS .

VÉLO QUI RIT, qui a déjà réfléchi à la question, procède alors au report sur plan de sa proposition (avec variantes selon points durs évoqués ci-après) qui intègre les principes directeurs suivants :

- Construire une continuité de la future voie verte à l'Ouest à la future voie verte à l'Est en pénétrant dans le cœur de ville depuis une plate-forme piétons - vélos implantée au sortir du Chemin des Dombes, sur le Boulevard Jules Ferry - La traversée d'agglomération est un enjeu important de développement touristique mais également de développement des déplacements quotidiens à vélo. Le schéma de voies vertes doit s'intégrer dans des vélo routes et s'inscrit naturellement dans un schéma de déplacement urbain (cf la fiche 2 « véloroutes et voies vertes » sur le lien ci-après : http://www.departements-cyclables.org/documents/fiches_v%E9lo_routes_voies_vertes_3_docs/fiche_velo_route_voie_vert2.pdf) ;
- Offrir une desserte sécurisée autorisant des usages à la fois quotidiens et touristiques desservant:
 - les écoles ; les lieux de travail
 - la gare ;
 - les services, administrations , bâtiments sportifs, lieux culturels , commerces,..... ;
 - la zone 30 du centre-ville ;
 - le parc - la Vallière : symboles de Lons- ville d'eau ;
- Proposer un itinéraire ralliant le plus directement possible la partie Est de l'agglomération ;
- Respecter le schéma directeur de desserte globale de la ville par les vélos évoqué en décembre 2005.

Cette projection VÉLO QUI RIT, qui ne pourra que bénéficier de la future requalification des Boulevards Jules Ferry et Gambetta, se heurte toutefois à certains points durs ponctuels (maîtrise foncière, double-sens à créer).

Il a été ré- évoqué le contre- sens cyclable Rue Rouget de Lisle ; dans une logique d'itinéraire, il paraît indispensable et incontournable de créer ce contre- sens pour relier la gare au théâtre, le quartier des Salines à la place de la Liberté (cf projections sur plan de VÉLO QUI RIT).



3. Améliorations à apporter aux projets d'aménagements en cours d'études

Telles sont les dispositions arrêtées ce jour, dans l'attente de la décision des élus :

- Carrefour Rue Désiré Monnier / Avenue Paul Seguin / Rue Robert Schumann :

- Depuis la nouvelle voie cyclable créée - en face du pavillon Ferté - plutôt que d'intégrer le flux voitures vers le céder- le- passage (plus dangereux et moins rapide) faire passer les vélos près du passage- piétons en matérialisant leur traversée type damier vert avant qu'ils n'empruntent le plateau piétons- vélos ;
- Traiter bien distinctement la nature du revêtement du plateau piétons- vélos afin de l'affirmer réellement dans cette vocation ;
- Matérialiser la traversée vélos en bas de l'Avenue Paul Seguin (cf photo ci jointe) ;

- Place Hôtel de Ville :

Outre les remarques évoquées le 15 décembre, déjà intégrées :

- Le nouveau revêtement des trottoirs devant l'Hôtel Dieu sera uni du fait de leur partage entre piétons et vélos ; signalétique appropriée à réaliser pour avertir ses usagers. Le trottoir cyclable côté Conservatoire pourra également être partagé (une séparation des 2 modes n'est peut être pas nécessaire)
- Matérialiser les traversées vélos ;
- Traiter bien distinctement la nature du revêtement du plateau piétons- vélos afin de l'affirmer réellement dans cette vocation ;
- Finaliser la réflexion sur la mise en place d'appuis- d'abris vélos vers les lieux publics (remarque : l'appui vélo côté état civil a été supprimé) ;

- Cours Sully : Réaliser un contre- sens cyclable sur la totalité de la voie qui part de la Rue des Salines et aboutit au Cours ;

- Itinéraires à étudier à proximité Place Hôtel de Ville:

- Place Hôtel de Ville / Rue Désiré Monnier;
- Rue Désiré Monnier / Place Hôtel de Ville ;



Maison des Associations - 163, rue Marcel Paul - 39000 Lons le Saunier

tél : 03 84 43 41 12 ou 03 84 24 61 50 courriel : veloquirit39000@fubicy.org

Association Loi 1901. Préfecture du Jura n° 890 - Membre de la FUBicy . Fédération des Usagers de la Bicyclette
Relais Local AF3V Association française Véloroutes Voies Vertes

4. Points divers

- Photos de traversée de voie de circulation

A la demande des Services Techniques, des photos d'aménagements cyclables prises par les membres de VÉLO QUI RIT leur seront transmises avec le présent compte-rendu ;

- Rond point de PERRIGNY

Les Services Techniques saisiront la CDES (compétente en sécurité routière) sur le problème lié à la fin de piste cyclable au bout de l'Avenue Camille Prost pour traverser les voies permettant de rejoindre le pont de PERRIGNY : VÉLO QUI RIT demande un marquage pour la traversée des vélos pour sécuriser la traversée.

- Appuis- vélos vers la marquise du Cours Sully

Problème déjà soulevé par VÉLO QUI RIT dans un de ses précédents courrier : la place de parking handicapés n'est pas accessible (difficulté pour une voiture de se garer du fait du peu de rayon de giration offert), cette place pourrait être décalée et on pourrait alors implanter des appuis- vélos (inexistants dans le quartier).

5. Prochain rendez- vous

Fixé prévisionnellement au : jeudi 15 juin 2006 - 9h aux Services Techniques

Cette date sera confirmée par les membres de VÉLO QUI RIT, sachant qu'une entrevue peut-être proposée par chacun en fonction de l'actualité respective.

Marie LOUESSART
Présidente VÉLO QUI RIT

Anne GONDOUIN
Membre VÉLO QUI RIT

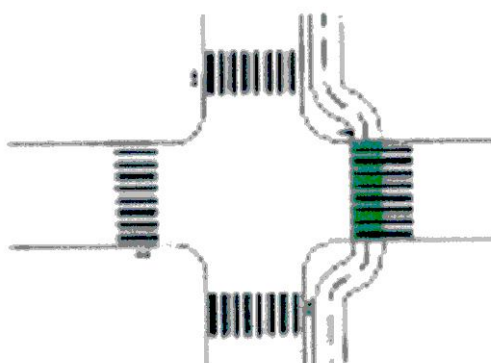
Frédéric RONGEART
Secrétaire VÉLO QUI R





Ville de Chalon / Saône

Exemples de matérialisation de traversée vélos



Source : Guide des aménagements cyclables de la ville de Strasbourg – page 27
http://fubicy.org/documents/1998/guide_am_velo_strasbourg.pdf



Maison des Associations - 163, rue Marcel Paul - 39000 Lons le Saunier
tél: 03 84 43 41 12 ou 03 84 24 61 50 courriel: veloquirit39000@fubicy.org

Association Loi 1901. Préfecture du Jura n° 890 - Membre de la FUBicy . Fédération des Usagers de la Bicyclette
Relais Local AF3V Association française Véloroutes Voies Vertes